



Heures supplémentaires non reconnues ?

Par **fifi22_old**, le **08/12/2007** à **17:30**

je travaille à 35 H depuis trois ans dans le cadre du dispositif Adulte relais , pour ce travail mon employeur m'envoie en dehors de mes 35 H à des réunions (préparation d'animation) , (d'information sur l'ANRU), (de proximité) et me demande de les récupérer , cela me pose aucun problème ! mais quand je lui demande de créer un bon de récupération de ses heures , il me dit que c'est assez simple comme cela et que cela va compliquer les choses de créer ce bon , mais je lui rétorque qu'il y a bien des bons de congés et cela ne dérange pas ! il reste sur ses positions. En plus je me suis aperçu que ses fameuses heures étaient invisibles dans l'entreprise et que même pour la prime de fin d'année je suis lésé car la prime est calculée sur les heures travaillées effectives et moi mes heures supp y sont pas ! comment puis-je faire pour qu'on reconnaisse ses maudites heures dans mon temps de travail ? car au lieu d'être avec ma famille le soir je suis bien au travail ! un salarié a demandé à l'employeur comment il se fait que mes heures supp ne sont pas claires , l'employeur lui a répondu que c'était clair avec moi dès le départ comme quoi dans le cadre de mon taf , il y aurait des réunions le soir et des animations , mais le souci rien n'est écrit !! ni dans mon contrat de travail , ni dans ma fiche de poste !! alors je fais quoi !!